

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 15 décembre 2022

Délibération n° 20221215.5

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 12
Présents : 10	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec procuration : 2	
Absents : 2	- dont abstention : 0

Le jeudi 15 décembre 2022 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué le 10 /12/2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Amandine DARBON, Françoise DUSSUC et Messieurs Philippe BENMERGUI, Yoann LEVÊQUE, Thibaut MARTINEZ, Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION : Madame Isabelle ROUTHIAU (*procuration à Mr Thibaut MARTINEZ*) et Madame Hélène TESTARD (*procuration à Mme Amandine DARBON*).

ABSENTS : Messieurs Aurélien BEYEKLIAN et Marc BUISSON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Yoann VIOLLET

OBJET :
Achat camion pompiers

Suite à la rencontre de Madame la Maire de Léaz avec le chef de corps de notre commune et à la recherche d'un véhicule de secours, il est envisagé l'achat du camion de pompiers et du matériel de sapeur-pompiers en leur possession comprenant

- Un camion,
- Une échelle,
- Le trifiash,
- Et en option : 2 vestes textile de petite taille et une lampe projecteur

La proposition d'achat a été faite pour un montant de 1 500,00 € avec la prise et à la charge de la Commune de tous les travaux stipulés dans le contrôle technique effectué dernièrement.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **Accepte** la proposition d'achat de l'équipement complet de sapeur pompiers de la Commune de Léaz,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférant à ce sujet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture Le
Et publication ou notification le

Le Maire,
Patrick ROCHE

Accusé de réception en préfecture
001-210103214-20221221-20221215-5-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

